



CONTRAT d'ENGAGEMENT

valable du 1^{er} Octobre 2022 au 8 Octobre 2023
« La Mêlée des Chœurs »

Article 1 : ENGAGEMENT de l'ELEVE

NOM : Prénom : Classe :

Je **reconnais** avoir pris connaissance des conditions de participation au projet « La Mêlée des Chœurs »

Je **m'engage** :

- à participer au projet « La Mêlée des Chœurs » durant l'année scolaire 2022-2023 et en Septembre / Octobre 2023.
- à être assidu(e)
- à être disponible pour l'ensemble des répétitions prévues dans le calendrier
- à participer et à contribuer à toutes les travaux liés à ce projet

J'**accepte** :

- dans le cadre de ce projet, à être photographié(e), filmé(e) et que mon image soit diffusée, pour une durée indéterminée, sur des médias nationaux et mondiaux notamment dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby 2023

A NANTES , le, **Signature de l'élève** :

Article 2 : Autorisation PARENTALE et DROIT à l'IMAGE

Mme / M. **représentant légal de l'élève (ci-dessus mentionné)**

Je **reconnais** avoir pris connaissance des conditions de participation au projet « La Mêlée des Chœurs » et du calendrier de ce projet.

J'**accepte** que mon enfant :

- participe au projet pédagogique et culturel « La mêlée des Chœurs », à toutes les répétitions durant l'année scolaire 2022-2023 et en Septembre / Octobre 2023.
- dans le cadre de ce projet, soit photographié individuellement et en groupe, et j'autorise la diffusion et l'exploitation des photographies ou images filmées de mon enfant (diffusion internet, médias nationaux et mondiaux, dans une durée indéterminée).

Je **m'engage** à ce que mon enfant soit disponible :

- à toutes les répétitions au sein du collège comme à l'extérieur, d'Octobre 2022 à Octobre 2023
- à la répétition générale prévue fin juin/début juillet au Stade la Beaujoire (la date n'étant pas encore connue, je m'engage à ce que mon enfant soit disponible jusqu'à la sortie des classes, c'est-à-dire le vendredi 7 juillet)
- aux matchs du Samedi 16 Septembre 2023 – 21h (Match Irlande/Tonga) et du Samedi 7 Octobre 2023 – 15h (Match Pays de Galles/Géorgie)

A NANTES , le, **Signature du représentant légal** :